



Exigibilité des factures d'un fabricant à un dropshipper

Par czerny31

Un fabricant de lingerie m'a confié la commercialisation de sa gamme par le biais de la plateforme amazon. Il n'y a pas eu de contrat signé. Mon rôle consiste à lui adresser les commandes des clients et à lui imprimer un bordereau d'envoi prépayé.

Peut-il en ce cas exiger le paiement de ses factures pour des marchandises dont les livraisons n'ont pas été reconnues conformes par le client final ? Ou en d'autres termes, les factures du fabricant sont-elles exigibles alors qu'il n'y a eu aucun transfert de propriété au dropshipper ?

Merci pour éclaircissements et s'il existe des jurisprudences sur le sujet, elles sont les bienvenues.